

L'obésité en Suisse

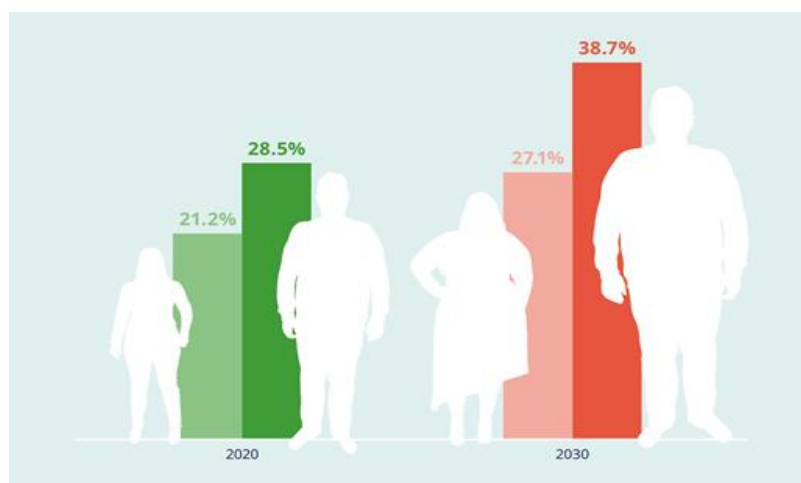
Définition

L'obésité est une maladie chronique caractérisée par un trouble de l'alimentation et du métabolisme. Chez les personnes souffrant d'obésité, une quantité excessive de tissus adipeux est stockée dans l'organisme, ce qui met leur santé en danger. La sévérité de l'obésité est déterminée par l'indice de masse corporelle (IMC) :

- Surpoids : IMC 25-29,9 kg/m²
- Obésité de classe I : IMC 30-34,9 kg/m²
- Obésité de classe II : 35-39,9 kg/m²
- Obésité de classe III : ≥ 40 kg/m²

Faits et chiffres

- Depuis 1975, le nombre de [personnes souffrant d'obésité](#) a presque triplé ; en 1997, l'OMS a classé l'obésité comme une maladie chronique.
- En 2016, on dénombrait [plus de 340 millions d'enfants et d'adolescents](#) (de 5 à 19 ans) en surpoids ou souffrant d'obésité.
- En 2020, l'obésité touchait [988 millions](#) de personnes (à partir de 5 ans) dans le monde, soit près de trois fois la population des États-Unis.
- Les personnes de 20 à 65 ans sont les plus touchées par l'obésité.
- Les personnes concernées souffrent souvent de [pathologies associées](#) telles que le diabète ou les maladies cardiovasculaires et voient leur espérance de vie réduite.
- Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le pourcentage de personnes souffrant d'obésité a doublé en [Suisse](#) entre 1992 et 2017. En 2017, l'obésité touchait 12% des hommes et 10% des femmes.
- D'après une analyse des tendances de la Fédération mondiale de l'obésité ([WOF](#)), 28,5% des hommes et 21,2% des femmes en Suisse souffraient d'obésité en 2020. D'ici 2030, ces chiffres vont passer à 38,7% pour les hommes et à 27,1% pour les femmes.



Analyse des tendances de la WOF 2020–2030 sur la part (%) des femmes et des hommes de plus de 20 ans souffrant d'obésité en Suisse

Différents déclencheurs

Il n'y a pas « une » obésité. Il existe autant de causes que de personnes concernées. Les éléments suivants jouent un rôle central :

- Les facteurs génétiques : [70 à 80% de notre IMC](#) est déterminé par nos gènes.
- [Les troubles hormonaux et métaboliques](#) (p. ex. l'hypothyroïdie).
- Les facteurs socioculturels, tels qu'une offre importante de restauration rapide bon marché, des aliments sains de moins en moins abordables ou des conditions de travail (position assise prolongée devant l'ordinateur, stress, etc.)
- Les problèmes psychologiques (p. ex. la dépression), les moments difficiles de la vie

La stigmatisation exercée par la société peut également favoriser l'obésité. Les personnes victimes de harcèlement se consolent parfois en mangeant, par frustration, et s'isolent progressivement (voir la section « Manque de compréhension dans la société »). La stigmatisation peut affecter d'autres aspects de la vie, à tel point que les personnes concernées n'osent pas aborder le sujet avec leur médecin par [peur](#) d'une nouvelle réaction de rejet.

Situation en Suisse

Ces dernières années, le pourcentage de personnes souffrant d'obésité s'est maintenu à un niveau élevé en Suisse. D'après [l'OFS](#), en 2017, l'obésité touchait environ 11% de la population adulte, soit presque deux fois la population de la ville de Zurich.

En prenant en compte les personnes en surpoids, 42% de la population adulte est concernée. Quant aux [enfants et aux adolescents](#), environ 15% sont en surpoids ou souffrent d'obésité. D'après [les prévisions de la WOF](#), 38,7% des hommes et 27,1% des femmes souffriront d'obésité en 2030. En se basant sur les chiffres de l'OFS, la Suisse risque de reconnaître trop tard la problématique de l'obésité pour le système de santé.¹

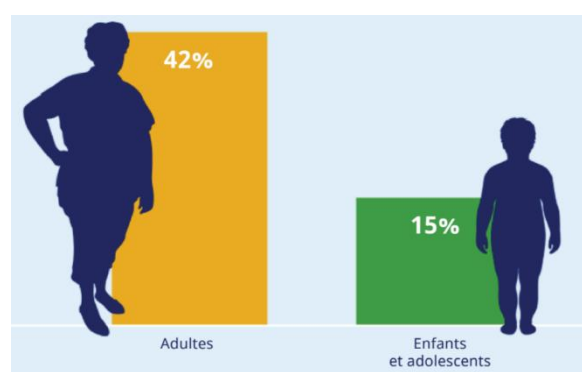
Un [rapport](#) de l'Université de Lausanne fait le point sur la situation actuelle en Suisse et formule différentes recommandations visant à améliorer la qualité de vie des personnes concernées, en particulier le traitement des pathologies associées et la lutte contre la stigmatisation. Fondée début 2021,

[l'Alliance Obésité Suisse](#) soutient, selon ses auteurs, les recommandations en faveur d'une prise en charge globale et intégrée de l'obésité. Une [fiche d'information](#) de l'OFSP récapitule les mesures proposées dans le rapport.

Absence de priorité politique

Malgré sa prévalence, la prise de conscience politique de l'obésité comme maladie chronique complexe qui devrait être traitée à un stade précoce fait défaut.

C'est aussi en raison de cette absence de priorité qu'il n'existe pas à ce jour, au niveau national, de mesures de prévention ciblant spécifiquement les personnes de 20 à 65 ans, fortement touchées par l'obésité. En



Pourcentage d'adultes (15 ans et plus) et d'enfants/adolescents (entre 6 et 12 ans) en surpoids en Suisse

¹ Les données de l'OFS proviennent de l'Enquête sur la santé et reposent sur une auto-déclaration. On peut donc supposer que la maladie est sous-estimée et que la prévalence effective est plus élevée.

outre, les médecins spécialistes font souvent face à un problème de ressources, car il est difficile de recruter des spécialistes dans ce domaine. De ce fait, les délais d'attente dans les centres de traitement de l'obésité sont généralement longs et ont tendance à augmenter.

Manque de compréhension dans la société

Souvent, l'opinion publique dans sa large majorité n'est pas consciente de la complexité et de la gravité de l'obésité. Beaucoup pensent que les personnes souffrant d'un surpoids important en sont responsables, parce qu'elles mangent trop et mal et ne font pas assez d'exercice. Or, il s'agit généralement d'une vision simpliste. De ce fait, les personnes concernées ne sont souvent pas prises au sérieux et sont au contraire victimes de harcèlement et d'exclusion.

À propos de l'Alliance Obésité Suisse

L'association Alliance Obésité Suisse regroupe plusieurs organisations nationales actives dans le domaine du traitement de l'obésité.

Ensemble, ces acteurs veulent sensibiliser la population et les professionnels de la santé à l'obésité et aux besoins des personnes concernées, et optimiser l'offre thérapeutique, de la prévention au suivi médical tout au long de la vie. À cet égard, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes concernées constitue une préoccupation majeure de l'Alliance.